

La grève de 1952

Marguerite Sauriol

Numéro 72, hiver 2003

L'Université Laval : phare du fait français d'Amérique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7441ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sauriol, M. (2003). La grève de 1952. *Cap-aux-Diamants*, (72), 95–95.

La grève de 1952

L'entreprise familiale Dupuis Frères, fondée en 1868, par Nazaire Dupuis est rapidement devenue un des plus grands magasins de la ville de Montréal qui allait exister pendant plus de 100 ans. Partant de rien, ce magasin est devenu un carrefour commercial pour les francophones de la métropole. L'installation du comptoir postal de Dupuis Frères et la publication du catalogue durant les années 1920 vont contribuer à étendre sa renommée partout au Québec et même à l'extérieur de la province.

Les trois grandes idéologies à la base du succès de l'entreprise, soit le paternalisme, la religion et le patriotisme, ont maintenu pendant longtemps des liens étroits entre les employeurs et les travailleurs. Ces idéologies étaient omniprésentes dans l'institution de Dupuis Frères et se reflétaient même à travers le syndicat des employés du magasin. Formé au cours des années 1920, ce dernier entretenait en effet une relation plutôt cordiale avec la direction.

Toutefois, c'est à partir des années 1950 que des problèmes chez Dupuis Frères se manifestent concrètement. La demande d'accréditation auprès de la Commission de relations ouvrières par le Syndicat national des employés du commerce de Montréal (filiale de la Centrale des travailleurs catholiques du Canada), représentant les travailleurs de Dupuis Frères, le 23 octobre 1950, en est la preuve. L'accréditation donnait le droit légal de négocier des arrangements collectifs avec la compagnie ou si besoin est, le droit légal d'aller en grève. Bien entendu, l'accréditation du syndicat est mal vue par la maison qui se montre réticente, et par conséquent, déterminée à négocier selon ses propres termes.

Au cours des négociations, les deux parties font appel à des arbitres. Ceux-ci recommandent une augmentation salariale de 16 % pour les employés du magasin et du comptoir postal, la semaine de 40 heures pour les employés du magasin et de 41 heures pour le comptoir postal, une rétroactivité de l'augmentation des salaires à compter du 5 mars 1951, une semaine de cinq jours, un salaire hebdomadaire et une majoration à temps et demi pour les heures supplémentaires. On recommande aussi une meilleure mesure de sécurité syndicale, des dispositions avec mesures de griefs

concernant les promotions, les transferts, les mises à pied, le réembauchage, les suspensions et les congédiements. L'arbitrage échoue.

À la suite de l'échec de la dernière séance de négociations, l'assemblée générale du syndicat vote officiellement la grève le 1^{er} mai 1952. Le conflit durera près de treize semaines.

Comment expliquer cette grève? Selon l'avocat du syndicat de Dupuis Frères, Pierre Vadeboncoeur, un des éléments déclencheurs est l'arrivée du nouvel administrateur Roland Chagnon. Homme imaginatif, audacieux et radical, Chagnon voulait refaire l'image du magasin et l'aspect «traditionnel» et «un peu campagnard» de l'«institution». Le renouveau impliquait le départ de plusieurs employés dont l'allure s'harmonisait moins avec le *new look* recherché. Rapidement, Chagnon devient la bête noire du syndicat.

D'autres facteurs vont précipiter la grève, entre autres l'absence des fonds de pension et surtout le retard de l'entreprise Dupuis sur ses concurrents en ce qui a trait aux salaires. Le salaire hebdomadaire moyen chez Dupuis Frères était de 30 \$ pour les employés du magasin et de 25 \$ pour ceux du comptoir postal. Le salaire moyen dans la province de Québec était, en mars 1951, de 46,21 \$ et à Montréal de 46,60 \$. Par ailleurs, le syndicat accuse la compagnie d'effectuer de faux calculs en laissant croire qu'elle accorde une augmentation alors qu'elle n'en verse pas. On lui reproche aussi les moyens utilisés pour tenter de briser la grève en accordant un escompte aux clients qui se présentaient au magasin, en engageant un robot-service, c'est-à-dire un système d'auto-service, représentant «une véritable invitation au vol dans le but de briser une grève légale», et finalement, en recrutant des étudiants (briseurs de grève) comme employés, qui sont pour la plupart, selon une brochure produite par les grévistes, des Hautes Études Commerciales.

Plusieurs moyens de manifestations semblent avoir été utilisés par les grévistes : propagande, intimidation, chahut, explosion de bombes puantes, envoi de souris, d'abeilles et de grenouilles dans le magasin. Les policiers ont procédé à un peu plus de 70 arrestations de grévistes et de sympathisants. Un seul gréviste fut condamné à une peine d'emprisonne-



Des officiers de police à cheval de la Ville de Montréal qui maintiennent l'ordre face aux grévistes. (Service des archives - HEC - Montréal).

ment, pour avoir participé au «bombardement d'œufs» lancés au maire de Montréal, Camillien Houde, lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste.

Après trois mois de grève, empreints de vols et de vandalisme, les pourparlers reprennent. Vers la fin du mois de juillet 1952, Dupuis Frères annonce des changements au sein de l'administration, en particulier le départ de R. Chagnon. L'archevêque de Montréal, Paul-Émile Léger intervient. Le 26 juillet, les employés sont convoqués à une assemblée. On y annonce entre autres le congédiement des briseurs de grève, l'augmentation des salaires variant entre 4 \$ et 6 \$ par semaine selon le nombre d'années de service, une rétroactivité de 4 \$ par semaine à partir du 5 mars 1951 jusqu'au 1^{er} mai 1952, les horaires de travail de 40 heures par semaine de cinq jours et des modifications avantageuses concernant les vacances payées. On alloue aussi douze congés fériés et payés, on prévoit un plan d'indemnité pour les maladies ainsi que l'étude d'un projet de fonds de pension. C'est une victoire pour le syndicat et les employés de Dupuis Frères. La grève se termine ainsi le 26 juillet 1952, mais elle laisse des séquelles. Comme en témoigne son rapport annuel, Dupuis Frères a vu ses chiffres d'affaires chuter et le comptoir postal prendre du retard au cours de l'année 1952. L'esprit familial des relations entre la direction et les travailleurs est fortement ébranlé et ne sera plus jamais le même. L'honneur, l'image de l'entreprise étaient atteints. L'institution, au symbole national, chère aux Canadiens français, venait de sombrer. D'autres symboles allaient bientôt être ébranlés à leur tour. ♦

Marguerite Sauriol
Consultante -
Musée canadien de la poste